

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

RAPPORT SYNTHÈSE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION
MAITRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL – 3480

Juillet 2016

Bureau du doyen des études

Introduction

Le présent document est une présentation synthétique, comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de l'UQAR, du processus d'évaluation du programme de maîtrise en développement régional (3480).

La diffusion des résultats de l'évaluation de ce programme sur le site Web de l'université permet de mettre à la disposition des citoyennes, des citoyens ainsi que des futures étudiantes et des futurs étudiants l'information pertinente quant à ce processus et à la qualité du programme évalué. Elle permet également de répondre aux exigences de la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Processus d'évaluation

La Commission des études, lors de sa réunion du 6 juin 2006, approuvait l'évaluation des programmes de maîtrise en développement régional (CE-418-4620) pour la période allant de 1996 à 2006. Le travail d'autoévaluation a été passablement retardé par les soubresauts causés par les départs à la retraite ou vers d'autres fonctions des responsables successifs du Comité de programmes d'études avancées en développement régional. Un comité d'autoévaluation fut formellement constitué lors d'une réunion tenue le 18/02/2009 (DEV-371-300R). Le rapport d'autoévaluation couvrant la période allant de 1996 à 2009 a été adopté par le Comité de programmes (DEV-186-355R) le 14 juin 2013 et déposé au Bureau du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche. Les experts externes ont fait une visite à l'UQAR le 24 octobre 2014 et leur rapport a été déposé le 19 décembre 2014. Le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs, quant à lui, a reçu les rapports le 13 janvier 2015. Les membres du comité se sont réunis le 18 février 2015 dans le but de déterminer les rôles et responsabilités de chacun des membres et d'échanger sur les rapports d'évaluation. Des échanges par courrier électronique ont suivi afin de valider la version finale du rapport, remis au Doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche le 19 mars 2015. Par la suite, les rapports des experts et du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs ont été remis au Comité de programmes d'études avancées en développement régional et, avec l'ajout du rapport d'autoévaluation, au Département sociétés, territoires et développement pour obtenir leur avis. Le Comité de programmes, lors d'une réunion tenue le 7 octobre 2015, a reçu favorablement le rapport des experts externes et le rapport du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs (DEV-194-06R). L'assemblée départementale du Département sociétés, territoires et développement a, quant à elle, donné des avis favorables aux trois rapports qui lui avaient été soumis lors d'une réunion tenue le 23 septembre 2015 (DSTD-46-242).

Selon l'échéancier type de la *Politique d'évaluation périodique des programmes*, 18 mois séparent le début de l'autoévaluation, avec la création du Comité d'autoévaluation, et le moment où le doyen dépose le dossier d'évaluation de programme à la Commission des études. Comme le dossier d'évaluation a été présenté à la réunion de la Commission des études du 3 novembre 2015 et que l'évaluation a été initiée par la résolution CE-418-4620

du 6 juin 2006, il se sera écoulé neuf ans et cinq mois depuis l'invitation par la Commission des études à entreprendre le processus d'autoévaluation du programme de maîtrise en développement régional. L'ensemble du processus d'évaluation a pris environ huit ans de plus que ce qui est prévu à la Politique.

Cependant, le processus d'autoévaluation qui avait été initié par le directeur du Comité de programmes de l'époque avant son départ à la retraite n'a véritablement été relancé qu'au mois de février 2009. De plus, quatorze mois se sont écoulés entre le dépôt du rapport d'autoévaluation au Bureau du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche et la visite des experts externes à l'UQAR. Les délais entre le dépôt du rapport d'autoévaluation et la visite des experts sont tributaires d'une série de facteurs, dont l'identification par le comité de programmes d'une liste d'experts, le recrutement de ces derniers et finalement, de la capacité à déterminer un moment qui convient à tous pour organiser la journée de la visite à Rimouski en tenant compte des nombreuses contraintes d'horaire des différents intervenants lors de cette journée. En ajoutant les deux mois entre la visite des experts externes et le dépôt de leur rapport et les trois mois entre le dépôt du rapport des experts et le dépôt du rapport du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs, nous pouvons facilement retrancher dix-neuf mois qui ont été perdus en « moment d'attente » et plus de trois ans pendant lesquels la direction du processus d'autoévaluation a changé de mains à trois reprises entraînant à chaque fois des délais liés au temps nécessaire pour s'approprier le dossier en plus de gérer les affaires courantes du Comité de programmes. Il est difficile de ne pas avoir de telles périodes de « flottement » dans un processus qui se déroule sur plusieurs trimestres, même si elles peuvent être plus ou moins longues pour chaque évaluation.

Historique du programme¹

La maîtrise en développement régional a vu le jour en 1978. Après quelques modifications réglementaires au début des années 1980, elle a fait l'objet d'une première véritable révision en 1985 suivie de quelques correctifs en 1989. Une seconde évaluation s'étendant de 1985 jusqu'en 1995 a donné lieu à un rapport d'autoévaluation remis en 1997. La révision qui s'en est suivie a conduit à une actualisation des cours en 2004. La présente autoévaluation couvre ainsi la période allant de 1996 à 2009 inclusivement. Au cours de cette période allant de 1996 à 2009, un DESS en administration publique régionale, qui emprunte certains cours à la maîtrise en développement régional, a été mis sur pied en 1996 et a été offert à trois reprises conjointement avec l'ÉNAP. De même, un DESS en développement régional et territorial a été institué en 2006. Ce programme est constitué en grande partie à même la banque de cours de la maîtrise en développement régional pour faciliter le passage d'un programme à l'autre dans le but de favoriser la diplomation des étudiants et l'atteinte de leurs objectifs d'études et de recherche.

¹ Le texte de cette partie est extrait du document *Rapport d'autoévaluation 1996-2009* du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski, présenté au doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche, juin 2013, page 10.

Une extension de la maîtrise en développement régional a eu lieu en 1999 vers l'UQAT, le temps d'une cohorte, et une autre extension a été autorisée à l'UQO (alors nommée UQAH) en 2001 sur une base continue jusqu'en 2011 où l'entente a pris fin. Enfin, la maîtrise en développement régional a été décentralisée à deux reprises sur le territoire gaspésien en 1996 et en 2005 au bénéfice de cohortes constituées essentiellement de professionnels.

Autoévaluation

Un comité d'autoévaluation composé de quatre professeures et professeurs, d'un chargé de cours, d'une étudiante, d'une diplômée et d'un représentant des acteurs socioéconomiques a été mis sur pied en février 2009. Celui-ci a décidé de reprendre les données du questionnaire qui avait été envoyé à l'automne 2006 au tout début du processus d'autoévaluation et de les actualiser à l'aide de trois nouveaux questionnaires (à destination des employeurs et acteurs socioéconomiques, des professeurs et chargés de cours et enfin des étudiants et diplômés) qui furent lancés pendant le trimestre d'automne 2009. Les résultats des trois enquêtes furent présentés aux membres du comité d'autoévaluation au printemps 2010. À partir de l'analyse de ces résultats, les membres du comité d'autoévaluation ont identifié les éléments d'analyse principaux qui devaient ressortir dans le rapport.

De l'automne 2010 à l'automne 2011, des étapes complémentaires furent réalisées, notamment la compilation des données concernant le cheminement des étudiants et diplômés du programme ainsi que la compilation des données qualitatives.

Vint alors l'étape de l'intégration des différentes données dans la rédaction du rapport nourri des données recueillies grâce aux questionnaires et des recommandations formulées par le comité d'autoévaluation.

Dans le cadre de l'enquête réalisée à l'automne 2009, 203 questionnaires ont été envoyés aux acteurs socioéconomiques et 71 questionnaires complétés ont été retournés pour un taux de réponse de 35 %². Pour les professeurs et personnes chargées de cours, 37 questionnaires ont été envoyés et 13 retournés (10 professeurs et trois chargés de cours) pour un taux de réponse de 35 %. Ce taux de réponse relativement faible s'explique en partie par le fait que 20 des 37 personnes ayant enseigné au cours de la période d'évaluation (1996-2009) étaient, au moment de l'administration du sondage, retraitées ou inactives, souvent depuis plusieurs années³. Enfin, 81 questionnaires ont été envoyés aux étudiants et diplômés des cohortes 2006 à 2009 et 34 questionnaires complétés ont été retournés pour un taux de réponse de 42 %. Ces données concernant les étudiants et diplômés ont été complétées par celles du questionnaire de 2006 qui interrogeait les étudiants et diplômés des cohortes couvrant la période allant de 1996 à 2006. Ce sondage avait été envoyé à 187 étudiants et diplômés et avait été rempli par 44 étudiants et diplômés pour un taux de

² *Rapport d'autoévaluation 1996-2009* du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski, présenté au doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche, juin 2013, page 30.

³ *Ibid.*, page 32.

réponse de 24 %. Les deux enquêtes auprès des étudiants combinées ont bénéficié d'un taux de réponse de 29 %⁴.

Les principaux constats

Les trois rapports produits dans le cadre de cette évaluation de programme sont d'excellente qualité et conformes à ce que l'on attend d'un tel exercice. Le Comité d'autoévaluation, les experts externes et le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs ont rempli leur mandat tel qu'il est stipulé dans la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAR. Comme l'écrit le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs, « les rapports soumis proposent une analyse signifiante du programme de maîtrise en développement régional et les recommandations et constats formulés couvrent l'ensemble des enjeux soulevés par les intervenants du dossier. »

Appréciation générale du programme

Les experts externes et les membres du comité institutionnel d'évaluation par les pairs s'entendent pour dire que le programme de maîtrise en développement régional jouit d'une reconnaissance internationale enviable tout en conservant un ancrage régional fort. La pertinence scientifique du programme est particulièrement reconnue par les auteurs des différents rapports. On souligne tout particulièrement la pertinence des nouvelles orientations données au programme depuis le renouvellement quasi complet du corps professoral au cours de la dernière décennie telle que l'ouverture « aux enjeux liés aux impacts des activités humaines sur l'environnement naturel et, en particulier, aux questions de la vulnérabilité, de l'adaptabilité et de la résilience des milieux eu égard aux changements climatiques, ainsi qu'aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux qui se font jour en lien avec le développement des ressources. »

La multidisciplinarité présente au sein du corps professoral ainsi que dans la nature des cours offerts, l'approche intégrée, polyvalente et souple ainsi que la centralité de la question régionale comme concept, modèle et réalité de développement spécifique dans le programme sont également perçus comme autant de points positifs par les divers répondants aux sondages. Les étudiants et diplômés font également part d'une grande satisfaction à l'égard de la disponibilité et de l'accessibilité des professeurs ainsi qu'à l'égard de leur compétence et de la qualité de l'enseignement.

Malgré ce constat globalement très positif, les experts externes et les membres du comité institutionnel par les pairs partagent une certaine inquiétude « quant à la capacité du programme à rencontrer ses objectifs et à maintenir un niveau de qualité acceptable en raison principalement du nombre réduit de professeurs et étudiants d'une part et d'autre part, de la durée des études jugées excessive [(82 % des étudiants diplômés du programme ont eu besoin de plus de 9 sessions pour terminer leur programme de maîtrise)] et du faible taux de diplomation [(42 % des étudiants inscrits)]⁵ ».

⁴ Ibid., page 38.

⁵ Rapport du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs déposé au Bureau du doyen des études de cycles supérieurs le 19 mars 2015, page 4.

L'effectif étudiant

Le premier chapitre du rapport d'autoévaluation présente en détail les données relatives au cheminement étudiant. On note notamment que sauf lors de deux pics (en 1996-1997 et 2005-2006) causés par l'ouverture d'une cohorte en Gaspésie s'adressant aux professionnels en emploi, les admissions et inscriptions se sont maintenues tout au long de la période d'évaluation autour de dix étudiants par année pour une moyenne de près d'une inscription pour deux admissions. Il s'agit, dans les termes du comité d'autoévaluation d'un « seuil minimal ». Ce dernier évoque l'objectif de 15 étudiants inscrits par année comme une cible souhaitable.

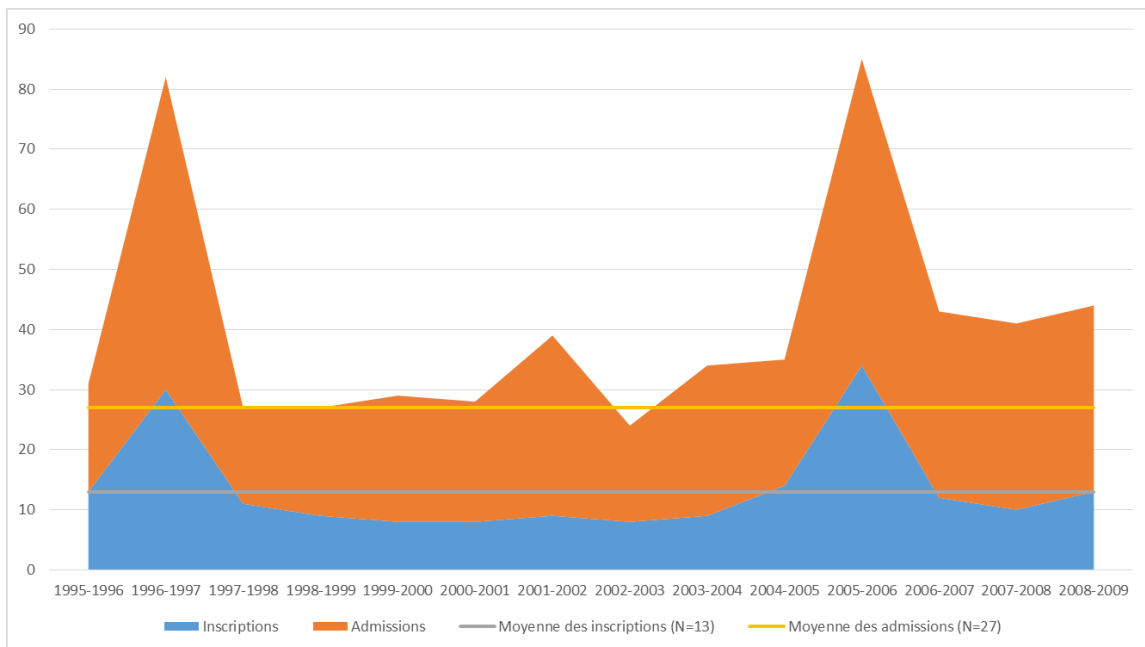


Figure 1 Graphique de l'évolution des inscriptions sur les demandes d'admission au programme de maîtrise en développement régional⁶

Ainsi, si l'effectif étudiant a faiblement évolué au cours de la période d'évaluation, il se situe constamment à ce que l'ensemble des intervenants du processus d'évaluation considère comme sa limite opérationnelle⁷. À ce chapitre, les recommandations vont dans le sens d'un effort de promotion plus soutenu auprès des populations étudiantes potentielles à la grandeur de la province en complément du recrutement dans les bassins naturels de recrutement de l'UQAR que sont l'Est-du-Québec et la région Chaudière-Appalaches. Le recrutement international sur lequel le programme a mis l'accent au cours de la période d'évaluation a produit des résultats mitigés aux dires du comité d'autoévaluation et des experts externes : « D'une part, l'accueil d'un contingent d'étudiants étrangers ajoute aux défis déjà évoqués d'intégration d'étudiants de diverses provenances disciplinaires.

⁶ Les données sont reprises du tableau 1.3 du rapport du comité d'autoévaluation présenté à la page 15.

⁷ « Le programme semble en outre fonctionner depuis quelques années à la limite minimale du nombre d'étudiants permettant son opérationnalité (en ce qui a trait par exemple à l'offre de cours). » (rapport des experts externes, page 2). « Cela apparaît comme un seuil minimal; une quinzaine d'inscriptions serait une cible souhaitable » (rapport d'autoévaluation, page 14).

D'autre part, la fluctuation importante du nombre d'étudiants étrangers d'une année à l'autre rend toute entreprise de recrutement international imprévisible et de ce fait très risquée pour un petit programme.⁸ »

Les ressources professorales

L'expertise et la qualité de l'équipe professorale sont soulignées à plusieurs reprises dans les rapports d'évaluation. On fait état caractère « impressionnant » du nombre de projets de recherche entrepris, de leur rayonnement et de la hauteur du financement de cette recherche. Néanmoins, les experts comme le Comité institutionnel insistent sur la faiblesse des effectifs du corps professoral avec tous les impacts que cela peut avoir sur la variété des cours offerts, sur les fréquents changements apportés à la responsabilité des cours et sur la capacité d'encadrement des étudiants.

Considérations relatives à la cohérence interne du programme et à l'efficacité de sa gestion

Quelques irritants ont été relevés en ce qui concerne le contenu des cours obligatoires. Une révision de leur contenu est nécessaire étant donné que l'on note certains chevauchements et que leur contenu a pu évoluer au gré des différents responsables de cours. À ce titre, les experts externes et le Comité institutionnel recommandent de revoir via la mise en œuvre de syllabus-cadre la description des cours à l'aune de l'expertise du corps professoral actuel et d'en assurer l'articulation au sein d'un parcours étudiant cohérent qui permettent d'assurer l'atteinte de l'objectif de formation de professionnels « agents de changement » disposant d'une assise théorique importante, mais également de solides compétences professionnelles. Le dosage actuel entre formation pratique et formation théorique semble inadéquat pour plusieurs acteurs socioéconomiques, étudiants et diplômés. Certaines compétences, notamment les compétences gestionnaires, devraient être mises davantage à l'avant-plan. Dans le même ordre d'idées, les experts insistent sur ce qu'ils jugent être une lacune importante du plan de formation d'un programme formant des personnes amenées à conseiller les décideurs régionaux, soit l'absence d'un cours de SIG (système d'information géographique).

Enfin, le décalage entre une offre de cours optionnels pléthorique et les cours effectivement mis à l'horaire faute de personnel entraîne une certaine frustration chez les étudiants et les diplômés. Il convient de mettre en place un mécanisme de rotation des cours optionnels effectivement offerts parmi ceux figurant dans la banque de cours optionnels et également de réévaluer la présence de certains cours dans cette banque (deux cours de la banque de cours optionnels n'ont ainsi jamais été offerts au cours de la période évaluée).

Diplomation et soutien à la réussite des études

Comme mentionnés précédemment, la durée moyenne des études et le taux de diplomation sont considérés problématiques. Selon les experts, une des causes de la prolongation induite

⁸ Rapport des experts externes, page 6.

de la durée des études repose sur l'importance accordée aux crédits de scolarité (cinq cours obligatoires + trois cours optionnels pour un total de huit cours à suivre soit 24 crédits). Une telle charge de travail « repousse presque inévitablement le travail de recherche à la sixième session et à l'année d'étude qui suit, soit au moment où les bourses d'études arrivent à terme et où bon nombre d'étudiants se voient contraints d'occuper un emploi.⁹ » À cet effet, les experts recommandent d'envisager de porter la scolarité de 8 à 6 cours.

Un autre constat fait par le comité d'autoévaluation et le comité d'experts externes est le sentiment d'isolement des étudiants en phase de rédaction. Il est ainsi suggéré de mettre à la disposition des étudiants en rédaction un local afin qu'ils puissent échanger sur leur expérience commune et se nourrir de leurs expériences réciproques. En outre, une plus grande participation des étudiants aux travaux des professeurs est également perçue comme un moyen de briser l'isolement tout en procurant un revenu d'appoint au moment où les financements traditionnels (notamment les bourses) viennent à se tarir.

Les principales recommandations

Comité d'autoévaluation

Le comité d'autoévaluation ne formule pas de recommandations à proprement parler, la conclusion reprend les principaux constats établis tout au long du rapport pour chacun des éléments ayant fait l'objet de l'enquête (cheminement étudiant, réalités des acteurs socioéconomiques, des étudiants et des enseignants, objectifs du programme, structure du programme et offre de cours et conditions de réussite pour la formation, la recherche et l'emploi). Le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs a présenté dans son rapport une synthèse de ces constats en mettant de l'avant ceux qui s'apparentaient le plus à des recommandations :

A. Le cheminement des étudiants

- Identifier les marchés étudiants pour lesquels il est pertinent de fournir un effort de recrutement.
- Déployer des efforts de recrutement dans la région métropolitaine, la capitale nationale et ses régions intermédiaires.
- Orienter les candidats détenant un diplôme de 2e cycle vers des études de 3e cycle au moment de l'admission.
- Maintenir la flexibilité des programmes sur le plan des conditions d'admission.
- Resserrer le suivi des étudiants [afin d'éviter les situations d'exclusion pour non-inscription à tous les trimestres] et investiguer les motifs d'abandon du programme.

B. Les réalités des acteurs socio-économiques, des étudiants et des enseignants

⁹ Rapport des experts externes, page 7

- Revoir le nombre de ressources professorales afin de satisfaire convenablement l'offre de cours et les capacités d'encadrement des travaux des étudiants.
- Réfléchir à des types de cheminement adaptés à la clientèle d'étudiants travailleurs ainsi que des modalités facilitantes pour eux.
- Améliorer le financement des études, notamment par les fonds de recherche des professeurs.
- Les objectifs du programme
- Redéfinir le programme et ses objectifs selon une vision collective du programme et de ses orientations.
- Viser à ce que les nouveaux objectifs permettent le développement des compétences des gestionnaires et l'acquisition d'habiletés pour le développement social des communautés notamment.
- Revoir la place accordée à la dimension internationale et aux connaissances pratiques dans la formation des étudiants.

C. La structure du programme et l'offre de cours

- Clarifier le profil stage de la maîtrise.
- Réfléchir à la pertinence de développer une maîtrise professionnelle ou d'autres programmes de nature plus appliquée.
- Réviser les cours obligatoires.
- Doser adéquatement la formation pratique et la formation théorique.
- Revoir la place de la sociologie dans le contenu des cours afin de maintenir notamment la multidisciplinarité.
- Repenser la liste des cours optionnels.

D. Les activités de formation et les dimensions pédagogiques

- Améliorer la cohérence des contenus de cours annoncés dans le plan de cours et le contenu présenté en classe.
- Favoriser une diversité de méthodes pédagogiques.
- Maintenir la taille des groupes-cours.
- Varier les périodiques, les outils et les volumes et autres ressources documentaires en développement régional et territorial à la bibliothèque.
- Accroître le nombre de locaux pour les étudiants.
- Intégrer les étudiants aux activités scientifiques du programme et aux projets de recherche des professeurs tout en visant l'amélioration de la qualité de l'encadrement offert.

E. Les conditions de réussite pour la formation, la recherche et l'emploi

- Envisager l'ajout de cours préparatoires voire une propédeutique considérant le manque de connaissances théoriques en sciences sociales et en méthodologies de recherche.

- Améliorer le recrutement des étudiants québécois afin d'obtenir un équilibre dans la composition des cohortes (proportion des étudiants québécois et étrangers).
- Réfléchir à mettre en place d'autres programmes (maîtrise professionnelle, DESS, programmes courts) qui sont centrés sur les besoins spécifiques du marché du travail.
- Interroger les buts visés par les programmes de 2e cycle sur le plan des compétences en recherche et le développement de compétences professionnelles.

Le comité des experts externes¹⁰

Il est recommandé que de concert avec l'UQAR, le département sociétés, territoires et développement élabore une campagne de recrutement ambitieuse à l'échelle du Québec afin d'augmenter le nombre d'étudiants.

Il est recommandé que le département Sociétés, territoires et développement élabore de concert avec l'UQAR la mise en œuvre d'un plan visant à assurer la stabilité du programme et son développement. À cette fin :

- Il est suggéré de maintenir l'offre de cours (en dépit d'un effectif étudiant présentement limité) et d'assurer la stabilité de leurs contenus par une meilleure coordination.
- Il est suggéré d'étudier la possibilité de développer un cours obligatoire de SIG et d'y consacrer les ressources matérielles nécessaires.
- Il est suggéré d'élargir l'offre de cours au choix en explorant notamment la possibilité de donner accès à des cours offerts dans des programmes connexes (notamment afin d'assurer une certaine flexibilité au parcours des étudiants afin de reconnaître leurs acquis).

Afin d'améliorer la performance du programme au chapitre de la durée des études et du taux de diplomation, il est recommandé d'étudier la possibilité de réduire le nombre de cours obligatoires afin de ramener ce dernier à un niveau semblable à ce qui est exigé dans des programmes de maîtrise avec mémoire comparables. Dans la foulée de cette recommandation :

- Il est suggéré de mieux arrimer les sujets de mémoire et les recherches des profs et de favoriser l'assistantat de recherche, à des fins pédagogiques et d'appui financier.
- Il est suggéré de créer un espace de travail destiné aux étudiants de deuxième cycle sur le campus afin de favoriser les échanges et briser le sentiment d'isolement associé au travail de rédaction du mémoire.

Le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs

¹⁰ Rapport des experts externes, page 8-9.

« Le comité recommande donc, à l'instar des experts, de revoir la description des cours et le parcours des étudiants de manière à donner au programme la coloration souhaitée par l'équipe professorale tout en tenant compte de l'impossibilité de traiter tout le large spectre du développement régional. À cet égard, le rapport des experts offre un certain nombre de pistes de réflexion.¹¹ » En conclusion, le comité institutionnel tient à rappeler l'importance du processus d'évaluation pour la vitalité et la pertinence renouvelée des programmes : « Tout en comprenant le contexte des changements successifs survenus au sein de l'équipe professorale qui ont contribué à retarder le processus d'évaluation, le Comité institutionnel d'évaluation par les pairs souhaite rappeler l'importance du processus d'évaluation périodique pour la dynamique des programmes.¹² »

Recommandations du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche

Le dossier d'évaluation de programme est déposé à la Commission des études par le doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche. Il y joint un avis rédigé à la suite de la lecture des trois rapports qui ont été déposés au Bureau du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche. Les principales recommandations que le doyen a faites à la Commission des études dans son avis sont les suivantes :

- Porter une attention particulière aux moyens permettant de réduire le taux d'abandon ainsi que la durée des études;
- Revoir la description des cours de manière à mieux refléter l'expertise du corps professoral actuel;
- Évaluer la pertinence d'élaborer des plans de cours génériques qui permettraient d'établir le contenu essentiel à aborder, les objectifs pédagogiques de même que la place du cours dans le cheminement du programme afin de minimiser la fluctuation des contenus de cours liée au changement de ressources qui les dispensent;
- Évaluer la pertinence de réduire le nombre de cours obligatoires afin de ramener ce dernier à un niveau semblable à ce qui est exigé dans des programmes de maîtrise avec mémoire comparables;
- Élargir l'offre de cours en offrant la possibilité de donner accès à des activités offertes dans des programmes connexes, notamment en géographie pour les systèmes d'information géographique (SIG);
- Évaluer la pertinence de créer une concentration professionnelle au sein de la maîtrise actuelle sans créer un nouveau programme de maîtrise afin de répondre aux besoins de professionnels en exercice ou d'une population étudiante désireuse d'avoir accès à des activités à caractère appliqué;

¹¹ Rapport du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs, page 8

¹² Rapport du Comité institutionnel d'évaluation par les pairs, page 8

Résolution de la Commission des études (CE-516-6364)

Après analyse du dossier d'évaluation du programme de maîtrise en développement régional, la Commission des études a résolu :

- De recevoir le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en développement régional;
- D'inviter le Comité de programme de maîtrise en développement régional à mettre en place un comité de révision du programme de maîtrise en développement régional qui tiendra compte des rapports d'évaluation et de l'avis du doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche;
- D'inviter le Comité de programme de maîtrise en développement régional à présenter le dossier de révision du programme de maîtrise en développement régional à la Commission des études d'ici sa réunion de juin 2017.

Le Comité de programmes d'études avancées en développement régional a pris en charge la révision du programme et il est à l'œuvre pour faire le suivi de l'évaluation.